

Fiche d'appel à candidatures
Chargé-e de projet
Adaptation des forêts et des pratiques sylvicoles au changement climatique
Contractuel-le en CDD de la Fonction Publique Territoriale

A une heure au sud de Toulouse, au cœur des Pyrénées, le Parc naturel régional (PNR) des Pyrénées Ariégeoises a été créé en 2009 et regroupe 138 communes sur 2 500 km². Réunissant les collectivités concernées, le Syndicat mixte du PNR a pour mission d'animer et de coordonner la mise en œuvre de la Charte du PNR, approuvée par décret. Il possède une équipe technique et d'animation d'une vingtaine de personnes, intervenant dans les domaines de la biodiversité, de l'énergie et du climat, des paysages, de l'économie, de la forêt et du bois, de l'éducation à l'environnement, du tourisme durable, etc. (www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr).

La forêt est une composante majeure du PNR : elle occupe 51% de l'espace. Issue d'une évolution relativement récente des modes de vie ariégeois (abandon de l'agriculture vivrière en montagne, déprise agricole) et d'un changement rapide des paysages, elle constitue aujourd'hui l'espace naturel le plus présent dans le territoire du Parc. Dans son diagnostic territorial énergie/climat réalisé en 2016 sous l'autorité de l'ADEME, la forêt est identifiée comme le secteur d'activité le plus vulnérable au changement climatique et comme le premier enjeu d'adaptation du territoire. C'est la raison pour laquelle le PNR des Pyrénées Ariégeoises est aujourd'hui engagé dans le projet national LIFE ARTISAN porté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Le projet LIFE intégré ARTISAN (Accroître la Résilience des Territoires par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature) est financé par l'Union Européenne pour une durée de 8 ans. Il vise à faciliter l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale d'adaptation au changement climatique, en simplifiant et en généralisant le recours aux solutions fondées sur la nature. Il rassemble une dizaine de partenaires nationaux (dont l'OFB, l'ADEME, le Ministère de l'Ecologie, le CEREMA, l'IRSTEA, l'IGN, le CNPF), des partenaires régionaux (dont l'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie) et des partenaires locaux.

Afin d'inciter à la multiplication des solutions d'adaptation fondées sur la nature au cours de la décennie 2020, le projet ARTISAN prévoit la réalisation d'un **programme démonstrateur national**, réunissant 10 territoires pilotes, dans lesquels des problématiques variées liées à l'adaptation au changement climatique seront résolues à travers la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature. Le PNR des Pyrénées Ariégeoises a été retenu pour être l'un de ces 10 territoires pilotes ; il travaillera sur la problématique de l'adaptation des forêts de son territoire au changement climatique. Description complète du programme démonstrateur du PNR des Pyrénées Ariégeoises : [sur ce lien](#).

Afin d'assurer la mise en œuvre opérationnelle du programme ARTISAN sur son territoire, le SMPNR recrute un/une chargé-e de projet.

MISSIONS

Sous la responsabilité de la chargée de mission forêt-bois du SMPNR, le/la chargé-e de projet assurera pour l'équivalent d'1/4 temps la mise en œuvre des deux premières années du programme démonstrateur ARTISAN. Il s'agira en particulier de :

- Mettre en place le comité de pilotage local du programme ARTISAN.
- Conduire le diagnostic du territoire permettant de localiser les forêts les plus vulnérables au changement climatique : travail à partir des données IGN, des cartes de vigilance climatique élaborées dans le cadre du [projet CANOPEE](#), des catalogues de stations forestières et lien avec les laboratoires de recherche (INRA, CESBIO) pour voir s'il est possible de s'appuyer sur l'analyse des images satellites radar MODIS historiques pour identifier les forêts du territoire ayant déjà souffert de l'épisode d'extrême sécheresse de 2003.
- Croiser les secteurs les plus vulnérables identifiés avec les zones à enjeux du territoire (enjeux de production, protection, régulation, social...) et identifier les forêts où l'adaptation est un enjeu prioritaire à court ou moyen terme à l'échelle du PNR.

- Contacter les propriétaires et gestionnaires forestiers pour sélectionner les forêts (publiques et privées) dans lesquelles seront réalisés les chantiers pilotes. Mettre en place des groupes de travail locaux par type de chantier pour déterminer les modalités d'intervention fondées sur la nature.
- Elaborer des indicateurs pertinents pour évaluer la résilience des forêts ainsi que leur capacité à assurer leurs fonctions de production / protection / régulation et leur rôle social (cadre paysager, accueil du public, activités récréatives).
- Assurer la communication locale sur le projet, mener des actions de sensibilisation.
- Préparer un appel d'offre pour sélectionner un prestataire qui travaillera sur l'accompagnement du changement des pratiques chez les professionnels du secteur.

En outre, le/la chargé-e de projet assurera, sous la responsabilité de la chargée de mission forêt-bois et pour l'équivalent d'1/4 temps, le pilotage des autres actions de sensibilisation à la gestion forestière menées par le PNR :

- Suivi des actions de l'association Sylvestre et du CNPF pour former à la sylviculture en s'appuyant sur le réseau des forêts témoins du PNR ([présentation du réseau](#)) et participation au projet de valorisation des remesures du réseau (vulgarisation des résultats, travail de mise en forme avec un graphiste) ;
- Suivi et aide à l'organisation des journées [marteloscope](#) prévues par l'association Sylvestre, le CNPF (public : adultes et professionnels) et l'Association des Naturalistes Ariégeois (public scolaire) ;
- Organisation d'une journée de formation par l'association Prosilva en novembre 2020 à destination des élus du Parc ;
- Aide à l'organisation des formations « Sylviculture douce » et « De l'arbre à la poutre » organisées par l'association Ecorce en partenariat avec le PNR ; aide éventuelle à l'organisation d'un nouveau FOGEFOR « Planifier et organiser la gestion de ma forêt dans le cadre d'une sylviculture douce » par le CNPF.
- Suivi du projet d'accompagnement des petits propriétaires forestiers privés à la réalisation d'une première coupe d'éclaircie dans leur peuplement – en partenariat avec l'association Sylvestre : identification de propriétaires intéressés, appel d'offre pour sélectionner un gestionnaire forestier qui réalisera le marquage et le suivi de chantier, coordination avec l'ANA pour réaliser un diagnostic écologique préalable, communication sur les chantiers.

Le/la chargé-e de projet sera également impliqué-e dans la participation à la vie du Syndicat mixte du PNR (commissions, rapports au Comité syndical et au Bureau...) et à son ancrage territorial. Il/elle participera à la dynamique de mobilisation et d'implication des acteurs locaux autour du PNR et aux actions de communication du PNR.

PROFIL ET COMPETENCES REQUISES

- * Formation de niveau Bac + 5 en rapport avec la mission : gestion forestière, sylviculture fondée sur la nature, fonctionnement des écosystèmes forestiers, recherche en écologie forestière...
- * Bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement de la filière forêt-bois française ;
- * Connaissances des enjeux du changement climatique en lien avec le milieu forestier ;
- * Aisance relationnelle, goût du contact, capacité à travailler avec de nombreux partenaires et en équipe pluridisciplinaire ;
- * Parfaite maîtrise de l'outil informatique et des systèmes d'information géographique (Arcview, QGis) ;
- * Très bonnes expressions écrite et orale, concision de l'expression écrite et orale ;
- * Capacité à organiser et suivre un chantier forestier avec des opérateurs privés ;
- * Capacité à réaliser des documents de vulgarisation et de communication ;
- * Capacités d'écoute, diplomatie, rigueur, esprit de synthèse et d'analyse, autonomie, réactivité, sens de l'organisation.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- * Résidence administrative en Ariège, dans les locaux du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, à Montels (09).
- * Contrat FPT à durée déterminée de 2 ans renouvelable, à temps partiel : mi-temps minimum, éventuellement plus si financements disponibles.
- * Rémunération sur base indiciaire (cadre A FPT) + régime indemnitaire + avantages (titres restaurant, CNAS...).
- * Permis de conduire et véhicule personnel indispensables.
- * Prise de poste prévue en avril 2020.
- * Les candidat-es présélectionné-es seront convoqué-es pour un entretien à Montels (09) semaine 10 ou 11.

Envoi des candidatures (lettre de motivation manuscrite, CV avec photo récente)

avant le lundi 17 février à 10 heures à :

**Monsieur le Président du Syndicat mixte du PNR – Pôle d'activités - Ferme d'Icart - 09240 MONTELS
et/ou à i.cambus@parc-pyrenees-ariegeoises.fr**

Pour tout renseignement technique sur le poste, s'adresser à :

Elodie Roulier, chargée de mission forêt-bois

Tél. : 05.61.02.71.69. – e.roulier@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Pour tout renseignement administratif concernant l'envoi des candidatures, s'adresser à :

Isabelle Cambus, Assistante de Direction

Tél. : 05.61.02.71.69. – i.cambus@parc-pyrenees-ariegeoises.fr